

Annexe 1

LIVRET DE POSITIONNEMENT

PARCOURS SPÉCIFIQUE AIDE SOIGNANT

ACCÈS EN 2^{ÈME} ANNÉE DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Nom et prénom du candidat :

Etablissement dont relève le candidat :

Institut de formation en soins infirmiers de :

Table des matières

LE DISPOSITIF SPÉCIFIQUE DE FORMATION.....	Page 3
1. Objet de la formation	
2. Conditions d'éligibilité	
3. Durée de la formation	
4. Objectifs de la formation	
LIVRET DE POSITIONNEMENT PHASE 1	Page 4
Mode d'emploi	
PRÉSENTATION DU CANDIDAT.....	Page 5
PARCOURS PROFESSIONNEL	
PARCOURS DE FORMATION.....	Page 6
REPÉRAGE DES ÉLÉMENTS ACQUIS AU REGARD DES COMPÉTENCES INFIRMIÈRES CIBLEES (1, 2, 4, 5, 7) DANS LE PARCOURS SPÉCIFIQUE...	Page 7
Compétences 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	Page 8
Compétences 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers	Page 9
Compétences 4 : Mettre en œuvre les actions à visée diagnostique ou thérapeutique	Page 10
Compétences 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	Page 11
Compétences 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	Page 12
DÉCISION PHASE 1	Page 13

LE DISPOSITIF SPÉCIFIQUE DE FORMATION

1. Objet de la formation :

Mettre en place une formation spécifique, destinée à des aides-soignants expérimentés ayant réussi la sélection par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) pour leur permettre de bénéficier d'une dispense totale de la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers¹.

2. Conditions d'éligibilité :

Aides-soignants expérimentés exerçant à temps plein dans des conditions d'exercice variés ayant réussi la sélection par la voie de la formation professionnelle continue (FPC) en année N ou N-1 si report, retenus par les directions des établissements ou des structures employeurs et par l'IFSI à l'aide du livret de positionnement phase 1 et titulaires d'une AFGSU niveau 2 en cours de validité.

Condition d'ancienneté requise : Justifier d'un exercice à temps complet en tant qu'aide-soignant depuis au moins trois ans lors des cinq dernières années. Pas de condition particulière de parcours scolaire.

3. Durée de la formation :

3 mois soit 12 semaines ou 420 heures de formation réalisées en présentiel et en distanciel avec présence obligatoire. La proportion d'enseignements en distanciel ne peut dépasser 10 % de la durée totale de la formation soit 6 jours.

La formation sera réalisée en groupes de 10 à 15 personnes pour au moins 70 % du temps de formation.

Les formations seront déployées **de septembre 2023 à janvier 2024 pour la première période (rentrées de février) et d'avril à juin 2024 (rentrée de septembre) pour la deuxième période.**

4. Objectifs de la formation :

- a. Consolider les connaissances et les compétences en lien avec les sciences et techniques infirmières acquises au cours du parcours professionnel et personnel pour intégrer avec succès la deuxième année de formation en soins infirmiers.
- b. Assimiler les enseignements incontournables de la première année de formation en soins infirmiers
- c. Développer une méthode de travail spécifique au rythme d'une formation universitarisée de niveau licence
- d. Aborder sereinement le dispositif grâce à un accompagnement et un suivi régulier

Article 7 bis de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier

LIVRET DE POSITIONNEMENT PHASE 1 :

Mode d'emploi

Repérage des compétences acquises et des compétences à développer en référence à un niveau attendu pour un étudiant en soins infirmiers de fin de 1^e année

1. Le repérage des compétences se déroule en deux temps : Le livret de positionnement phase 1 est remis au candidat au moins **15 j avant la date de l'entretien**, afin qu'il renseigne son parcours professionnel et de formation (pages 10 et 11) et qu'il puisse **s'autoévaluer** sur les attendus de fin de 1^e année de formation en soins infirmiers en lien avec les compétences 1, 2, 4, 5, 7 du référentiel infirmier.
2. Un entretien est ensuite réalisé avec le **cadre de santé infirmier** en charge de l'évaluation annuelle du candidat, et le **cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI** sur les éléments de **compétences considérés comme déjà acquis** et sur les **besoins en formation**. Le candidat, le cadre de santé infirmier et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI renseignent la partie « repérage des éléments acquis au regard des compétences ciblées (1, 2, 4, 5, 7) dans le parcours spécifique (page 12).

À la fin de l'entretien, le cadre de santé infirmier et le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI réalisent une **synthèse orale du bilan de l'entretien** en recherchant un consensus avec le candidat. Le candidat identifie alors ses axes de travail pendant la période du parcours spécifique de 3 mois pour faire évoluer son niveau de compétences.

Si le candidat présente des prérequis insuffisants pour intégrer le dispositif, il est orienté vers un parcours complet de formations en soins infirmiers.

Si l'ensemble des prérequis est considéré par les deux évaluateurs comme étant acquis, le candidat est orienté vers le dispositif spécifique. Le processus se poursuit.

PRÉSENTATION DU CANDIDAT

PARCOURS PROFESSIONNEL

Durée totale de votre expérience professionnelle :

Intitulé de l'emploi occupé (hors stages et alternance)	Etablissement /service	Ville	Dates de début et de fin

Parcours professionnel conforme ²

☐ oui ☐ non

² Article 7 bis de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au DEI

PARCOURS DE FORMATION

Quel(s) diplôme(s) avez-vous obtenu, le cas échéant :

Intitulés des formations professionnelles suivies (AFGSU – Niveau 2, formation informatique, formation en langue³ ...) Diplômes scolaires	Organisme de formation ou formateur	Ville	Durée et dates de la formation

³ Exemple de questions à se poser : *Maîtrisez-vous le vocabulaire de santé en anglais ? Avez-vous déjà traité une situation de soins en anglais ? Quelle était la situation ? Comment avez-vous réagi ?*

REPÉRAGE DES ÉLÉMENTS ACQUIS AU REGARD DES COMPÉTENCES INFIRMIÈRES CIBLÉES (1, 2, 4, 5, 7) DANS LE PARCOURS SPÉCIFIQUE

Objectifs du repérage des éléments acquis au regard des compétences infirmières ciblées acquises dans le parcours spécifique

- Repérer où se situe le candidat par rapport aux compétences IDE ciblées (niveau attendu de fin de première année de formation)
- Individualiser le parcours de formation du candidat en fonction de ses acquis

Qui réalise l'entretien de repérage des compétences ?

- Le candidat
- Le cadre de santé infirmier de l'employeur du candidat
- Le cadre de santé infirmier formateur référent de l'IFSI

Comment se déroule le repérage des compétences ?

- Auto-évaluation du candidat
- Entretien entre le candidat, le cadre de santé infirmier et le formateur référent de l'IFSI

Comment mener l'entretien de repérage des compétences du candidat ?

- Prendre connaissance du référentiel de compétences IDE, des éléments de compétences et des critères d'évaluation et du contenu des 3 mois de formation du parcours spécifique
- Présenter les cinq compétences ciblées dans le parcours spécifique (1, 2, 4, 5, 7) et le niveau attendu (fin de 1^e année en soins infirmiers) au candidat et lui remettre le livret de positionnement au moins 15 j avant l'entretien.
- Récupérer le livret de positionnement au moins 3 jours avant l'entretien.
- Prévoir un entretien d'au moins une heure avec le candidat.

Accueil du candidat

- Il est important de rappeler l'objectif et le contexte de l'entretien.
- Mettre à l'aise le candidat : lui poser quelques questions sur son parcours professionnel, ses souhaits, avant de le questionner compétence par compétence.

Analyse de l'expérience du candidat

- Demander au candidat d'évoquer des situations concrètes, des exemples précis illustrant son expérience professionnelle pour expliciter son autoévaluation : il s'agit de déterminer si le candidat a acquis les bases suffisantes sur les 5 compétences ciblées et a le potentiel nécessaire pour intégrer le parcours spécifique au travers de son expérience professionnelle.
- Renseigner les tableaux compétence par compétence.
- Conclure en faisant le bilan du repérage avec le candidat.

Compétence 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Compétence 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	Auto-évaluation du candidat		Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Bilan // aux attendus de fin de 1^e année de formation en soins infirmiers	
Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Conduire un entretien de recueil de données	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (Séquence 2)

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

Compétence 2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	Auto-évaluation du candidat		Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Bilan // aux attendus de fin de 1^e année de formation en soins infirmiers	
Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Hierarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité, de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis
Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	☐ Non acquis	☐ Acquis	☐ Non acquis	☐ Acquis

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (Séquence 2)

Compétence 4 : Mettre en œuvre les actions à visée diagnostique ou thérapeutique

Compétence 4 Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	Auto-évaluation du candidat			Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Prérequis suffisants pour aborder le parcours spécifique	
Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Conduire une relation d'aide thérapeutique	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapique	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions...	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (séquence 4)

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Compétence 5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	Auto-évaluation du candidat			Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Bilan // aux attendus de fin de 1^e année de formation en soins infirmiers	
Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Non acquis	☐ Acquis
Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Non acquis	☐ Acquis
Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Non acquis	☐ Acquis
Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Non acquis	☐ Acquis
Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Non acquis	☐ Acquis
Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Non acquis	☐ Acquis
Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Non acquis	☐ Acquis

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (séquence 3)

Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Compétence 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	Auto-évaluation du candidat			Avis du cadre de santé infirmier et du cadre de santé formateur référent IFSI Prérequis suffisants pour aborder le parcours spécifique	
Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non
Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	☐ Non observé	☐ observé	☐ A été associé	☐ Oui	☐ Non

Si l'évaluation des connaissances mobilisées est insuffisante au regard des attendus de 1^{ère} année, quelles sont les prescriptions pédagogiques en lien avec le parcours de formation spécifique aide-soignant ? (séquence 3)

DÉCISION PHASE 1

- Les éléments des compétences et pré requis ciblés sont considérés par les deux évaluateurs comme étant acquis

Nom - prénom.....peut intégrer le parcours de formation spécifique aide-soignant - accès en 2^e année de formation en soins infirmiers.

Sous réserve de la signature conjointe de la lettre d'engagement par le candidat et l'établissement de santé accompagnateur.

- Les éléments des compétences et pré requis ciblés sont considérés par les deux évaluateurs comme étant insuffisants

Nom – prénom.....conserve le bénéfice de la sélection FPC et peut intégrer la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers

CADRE DE SANTE INFIRMIER

Nom - Prénom :

Nom : Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : Signature :

CADRE DE SANTÉ INFIRMIER FORMATEUR

Nom - Prénom :

Nom : Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : Signature :

CANDIDAT

Nom - Prénom :

Nom : Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : Signature :

ACCORD DE LA DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT DE SANTE

Nom - Prénom :

Je soussigné(e) : donne mon accord pour l'intégration de :

Nom –Prénom :dans le parcours de formation spécifique aide-soignant - accès en 2^e A de formation en soins infirmiers

Date : Signature et cachet :